## MINISTERE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU PLAN CLIMAT ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

SECRETARIAT GENERAL

.=.=.=.=.=.=.=.=.

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE.

N° 001028 / MEFMEPCPAT/SG/DGEPN

DOM/Communiqué du 03-05-2022



## Communiqué

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative à la route d'accès et bretelle de raccordement à l'Aéroport International de Libreville, Province de l'Estuaire, a été déposée auprès de ses services par la Société GABON SPECIAL ECONOMIC ZONE AIRPORT (GSEZ Airport).

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES.

Fait à Libreville, le 0 4 MAI 2022

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature

